

Département du Val d'Oise
Arrondissement de
SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

AFFICHE le : 8 septembre 2026

TRANSMIS le : 9 septembre 2026

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 21

OBJET :

Création d'un poste d'assistant
de conservation à temps complet

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt six
Le jeudi 3 septembre à 20H45

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la Présidence de **Madame FERTÉ Nadège, Maire**

Etaient présents :

Mesdames : BARON Claudine, BOURDIN Nathalie, CHATELAIN Hélène, DAUDRÉ Sibylle, DENIAU Julie, DRÉVILLE Hélène, JBANCA Cristina, LE BEC Fanny, SIMONY Emilie

Messieurs : HERBIN Olivier, LEBRUN Mathieu, MARTIN Jean, MORELL Jean, RAIMBAULT Jonathan, STERLIN Alexandre, VIRLOGUEUX Christophe, WEISSE Corentin

Absents : Mmes BACH Céline, LHOTTE Sandrine

Pouvoirs : Mr CHORQUES Alexandre donne pouvoir à Mr LEBRUN Mathieu
Mr GILLOTIN Thierry donne pouvoir à Mme FERTÉ Nadège
Mr DI MÉO Jean-Luc donne pouvoir à Mme BARON Claudine

Secrétaire : Mme DRÉVILLE Hélène

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Mme Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer un poste d'assistant de conservation à temps complet à l'espace culturel La Tuilerie à compter du 3 septembre 2026, car l'agent nommé sur un grade de la filière administrative en charge des missions d'accueil et d'évènementiel sur ce poste quitte la commune pour suivre son conjoint muté en province.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- 1) **EMET** un avis favorable à la création d'un poste d'assistant de conservation à temps complet à partir du 3 septembre 2026. De ce fait, la modification sera effectuée sur le tableau des effectifs.
- 2) Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de SARCELLES.

Fait à SAINT-WITZ, Le 9 septembre 2026

Mme Le Maire,
Nadège FERTE

